

MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Communication sur les espaces verts et la biodiversité à Bordeaux

2010 a été proclamée année internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences de la biodiversité dans le monde. Des avancées significatives ont eu lieu dans le cadre de la conférence de Nagoya au Japon avec l'adoption d'un plan stratégique pour 2020 et une mobilisation des ressources financières par les quelque 190 pays signataires de la convention sur la diversité biologique.

Au plan national, le Grenelle de l'environnement a donné une véritable impulsion visant à assurer le bon fonctionnement des écosystèmes, à retrouver une bonne qualité écologique des eaux, à élaborer d'ici 2012 des trames vertes et bleues ou encore à réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que les pollutions chimiques, objectifs en cohérence avec notre Agenda 21.

Dans ce contexte, il est donc important qu'une communication soit consacrée en 2010 aux espaces verts et à la biodiversité à Bordeaux.

La gestion et le développement du patrimoine vert ont été structurés par des documents d'orientation importants et complémentaires : **plan vert en 2001**, charte des paysages en 2006, charte municipale d'écologie urbaine en janvier 2007, **agenda 21 et plan climat énergie territoire en 2008**, projet urbain Bordeaux 2030 en 2009 et projet social n°3 en 2010.

Cette communication a un double objectif :

- Rappeler le chemin parcouru depuis le plan vert de 2001 et les résultats tangibles de cette politique au regard d'indicateurs clés.
- Mettre l'accent sur les principales orientations de notre politique sur les trois prochaines années.

1 – Bilan du travail réalisé depuis l'adoption du plan vert en 2001

Les atouts naturels de Bordeaux

Si Bordeaux est souvent qualifiée de ville de pierre, 12% de son territoire est pourtant recouvert d'eau et près de 10% par les seules zones boisées et espaces verts gérés par les services municipaux.

605 hectares de plans d'eau, 54 km de berges (Garonne, Lac, étangs et jalles) constituent des éléments favorables au développement de la biodiversité.

Les services municipaux gèrent aujourd'hui 482 hectares d'espaces naturels, dont 388 hectares d'espaces verts proprement dits (parcs d'agglomération, jardins de quartier, espaces de proximité), 35 hectares de plantations d'accompagnement de voirie, 30 hectares de terrains de sports, 29 hectares de cimetières sur le territoire communal.

Il convient de mentionner également des espaces privés protégés : 18 hectares d'espaces boisés classés et 21 hectares d'espaces faisant l'objet d'une protection au sens de l'article L123-1-7 du code de l'urbanisme.

Le bilan du plan vert de 2001

Les actions ont concerné les trois échelles du territoire.

A l'échelle du grand paysage (agglomération), il s'est agi d'aménager les rives de la Garonne dans l'objectif de créer des continuités paysagères et de protéger les espaces naturels très riches des berges (Natura 2000) : réalisation du projet de Michel Corajoud sur la rive gauche, réalisation du jardin botanique, du parc des berges et de la première tranche du parc aux angéliques sur la rive droite conformément au schéma directeur de Michel Desvigne.

A l'échelle de la ville, la réhabilitation des grands parcs patrimoniaux a été décidée : le parc bordelais a été entièrement réhabilité et le jardin public a vu sa réhabilitation démarrer.

A l'échelle des quartiers, les efforts ont porté principalement sur la densification des espaces verts dans les secteurs qui en manquaient le plus. Ainsi ont pu être créés le jardin des dames de la Foi, le jardin de la Visitation, le jardin de ta sœur rue Dupaty, le jardin Haussmann, le square Jean Bureau, le jardin Georges Mandel, les jardins familiaux aux Aubiers et les premiers jardins partagés. En outre des requalifications ont été effectuées : jardin Chantecrit, jardin Emile Combes, square Vinet et place Ferdinand Buisson.

Au total, 33 hectares d'espaces verts ont été créés en dix ans auxquels il convient d'ajouter 23 hectares de plantations d'accompagnement de voiries réalisés parallèlement aux travaux d'installation du tramway. C'est en dix ans un effort considérable ; à titre de comparaison la Ville de Lyon s'enorgueillit d'avoir réalisé 20 hectares d'espaces verts dans la même période.

Les réhabilitations ont concerné dans la même période 48 hectares, soit 13% des espaces verts existant en 2001.

L'activité de gestion des espaces verts

L'activité de gestion des espaces verts est en premier lieu impressionnante au plan quantitatif : 45 000 arbres gérés (dont 14 000 plantés depuis 1996), 415 000 végétaux plantés annuellement.

Elle l'est aussi au plan qualitatif. Parallèlement à un programme de formation exemplaire et mobilisateur des 272 agents de la Direction des parcs et jardins, des améliorations considérables ont été réalisées au plan de la gestion environnementale des espaces verts : baisse de 77% de la consommation d'eau dans les parcs et jardins (de 958 000 m³ en moyenne 2002-2005 à 220 000 m³ en moyenne 2008-2010), suppression totale des herbicides, des pesticides non autorisés en agriculture biologique et des engrais chimiques.

Les six espaces verts les plus importants ont obtenu le label EVE (espace vert écologique) en 2010. Ils représentent une surface de 218 hectares et comprennent les deux parcs historiques : parc bordelais et jardin public.

Pour l'entretien des parcs et jardins, la Ville utilise 28 véhicules utilitaires électriques dans les parcs, réduisant ainsi les émissions de CO2 et le bruit. D'autres changements moins visibles sont également en cours, tels que le remplacement de toutes les huiles minérales par des huiles végétales biodégradables ou le broyage in situ des résidus de taille et leur réutilisation sur place.

Conformément aux orientations retenues dans l'Agenda 21 en terme de biodiversité, des résultats significatifs ont été obtenus.

- Des zones en gestion naturelle (prairies humides du bois de Bordeaux) et des zones de biodiversité positive (tonte ou fauche tardives de certaines parties de pelouses, reconstitution du sous-bois de la chênaie du parc bordelais) ont été créées. Quelque 190 abris ont été réalisés pour les auxiliaires des cultures. La pratique de la protection biologique en milieu ouvert (lâcher de coccinelles) se développe.
- Un partenariat avec la ligue de protection des oiseaux s'est instauré en juillet 2009. Il permet la réalisation d'inventaires et le suivi régulier de l'évolution des équilibres naturels (espèces indicatrices : les oiseaux nicheurs, dont la présence reflète les effets des bonnes pratiques mises en œuvre).
- Le comité scientifique du bois de Bordeaux procède à la réalisation d'inventaires naturalistes, qui ont permis de dresser un diagnostic précis de cette zone et de suggérer des préconisations pour sa gestion. D'ores et déjà, ont été répertoriées 42 espèces patrimoniales d'insectes, dont 9 ont été répertoriées uniquement au bois de Bordeaux pour la Gironde, dont d'autres jamais répertoriées en Gironde ou d'autres encore pas répertoriées depuis 50 ans. De tels résultats sont un signe tangible des efforts menés par les services municipaux.

La sensibilisation et l'éducation au développement durable et à la biodiversité

La ville de Bordeaux s'est dotée de quatre outils complémentaires sur ce thème.

- Le lycée professionnel horticole Camille Godard (160 élèves) assure la formation de futurs professionnels chargés de la conception, de l'aménagement ou de la gestion des espaces verts urbains ou naturels. Les élèves profitent des dynamiques engagées par la Ville (notamment au travers de stages) et participent aux actions de la Ville : développement de projets dans le cadre des relations de coopération nord-sud, soutien de la réalisation des projets pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires par la production de 3000 végétaux par an.
- Le jardin botanique, implanté sur la rive droite en 2007, assure à la fois une mission éducative et une mission scientifique. Quelque 10 000 enfants sont reçus chaque année au jardin botanique ou au parc floral (classes vertes). La serre méditerranéenne accueille 35 000 visiteurs par an. L'exposition « biodiversité : attention fragile » a déjà reçu 11 000 visiteurs.
- La maison du jardinier, implantée depuis 2005 au parc Rivière, accueille chaque année 4 000 personnes. Les animations réalisées auprès du public scolaire permettent d'appréhender le rythme des saisons et son influence sur la végétation et de s'initier au jardinage en serre et à l'extérieur.
- Enfin, la maison écocitoyenne, inaugurée le 7 octobre dernier, va contribuer par sa visibilité et la diversité des publics qu'elle accueillera, à communiquer et à diffuser l'information sur la biodiversité, la nature en ville et les gestes respectueux de l'environnement.

Le partage et la solidarité

L'Agenda 21 et le projet social n°3 se rejoignent sur les aspects concernant la politique verte.

- 58 jardins et parcs disposent d'aires de jeux, 295 jeux d'enfants y étant implantés.
- La Ville a réalisé 94 parcelles de culture dans les jardins familiaux, dont 33 créés depuis 2008 dans le quartier des Aubiers.
- Le travail sur le lien social au travers des jardins partagés est prometteur. Six jardins partagés existent aujourd'hui à Bordeaux : clos Seurin, jardin botanique, Bougainville, jardin de ta sœur, prés vert (Carle Vernet) et Martin Videau (CCAS). Leur succès et la qualité de leur fonctionnement conduisent à accélérer leur création.
- Le développement de l'insertion socio-économique en faveur des personnes défavorisées ou handicapées prend de l'ampleur. Les prestations de services dans ce domaine représentent près du tiers du budget de fonctionnement de la Direction des parcs et jardins. Trois actions sont menées : travail de personnes sans domicile fixe par le biais d'une entreprise d'insertion à Bordeaux sud, régie de quartier « habiter Bacalan » et marchés de nettoyage et de désherbage de jardins réservés à des ESAT.

Le citoyen acteur de la ville verte

La participation active des citoyens bordelais, des familles et du milieu associatif en général contribue à faire de Bordeaux une ville exemplaire sur le plan environnemental.

- Dans le domaine de la concertation, la genèse du jardin de ta sœur est exemplaire. La participation active des habitants, des acteurs du quartier a contribué à créer un jardin, inauguré en avril 2010, qui répond aux aspirations formulées par les habitants du quartier. Le collectif a obtenu en 2010 une subvention de la fondation de France pour ses activités pédagogiques tournées vers le jardinage écologique et la biodiversité.
- Dans le cadre de l'objectif « zéro phyto en 2012 » (atteint aujourd'hui à 100% pour les espaces verts et à 40% pour les rues et espaces publics), chaque bordelais a son rôle d'écocitoyen à jouer en désherbant le trottoir devant son domicile à l'aide de méthodes alternatives actuellement bien établies. Les projets de végétalisation collective ou individuelle des trottoirs par des riverains, des associations ou des collectifs de riverains prennent alors tout leur sens.

Les rubans du développement durable

La Ville de Bordeaux a obtenu les rubans du développement durable pour l'ensemble de ses actions relatives à la participation et à l'implication des citoyens dans la politique du développement durable sur le thème du jardin, de l'espace vert et de la nature en ville. Cette distinction a été décernée pour la période 2008-2010 et vient d'être renouvelée pour la période 2010-2012.

Au-delà de cette nomination flatteuse, la Ville entretient des contacts permanents et développe des échanges d'informations fructueux avec de nombreux réseaux français, européens ou mondiaux sur l'horticulture et la biodiversité, notamment au sein des associations valorisant les compétences scientifiques des jardins botaniques dans le domaine de la préservation des plantes et des milieux naturels et de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

2 – Plan d’actions triennal 2011 – 2013

En prenant appui sur les résultats obtenus et sur le niveau de maturité atteint par les services municipaux, il apparaît possible de mettre en œuvre pour les trois prochaines années les six orientations suivantes :

- Conforter les espaces naturels des berges
- Poursuivre la réalisation de la trame verte en cœur d’agglomération
- Œuvrer pour une réintroduction d’une agriculture maraîchère en ville
- Généraliser la gestion écologique des espaces verts
- Mieux éduquer, communiquer, sensibiliser
- Faire du citoyen un acteur de la ville verte

Certaines de ces actions devraient d’ailleurs être éligibles à un financement au titre du dossier Ecocités que la Ville et la Communauté Urbaine de Bordeaux seront amenées à déposer au mois de mars 2011.

Conforter les espaces naturels des berges

Par sa position centrale au cœur de l’agglomération, Bordeaux détient une responsabilité particulière dans la construction effective de la trame bleue évoquée par le Grenelle de l’environnement et dans la mise en œuvre des dispositions de protections cohérentes avec le classement de cette zone sous le label Natura 2000.

- La ville de Bordeaux proposera en premier lieu à l’Etat un arrêté de biotope sur son territoire. Une bonne partie du linéaire de berges rive droite ou rive gauche de la Garonne à Bordeaux est favorable à la présence ou à l’implantation de deux plantes protégées de la flore française, l’angélique des estuaires et l’oenanthe de Foucaud. Ces deux plantes sont susceptibles de se développer dans les parties non bâties de la berge et plus spécifiquement dans la berge vaseuse située entre le lit mineur de la Garonne (basse mer de vives eaux) et la ligne de pleine mer de vives eaux (le plus souvent matérialisée par une digue plus ou moins visible et parfois discontinue). Une concertation avec tous les acteurs du fleuve concernés sera bien entendu menée préalablement, tant sur le linéaire concerné et sur la nature des activités liées au fleuve qui seront autorisées à enjambrer cette zone (du type pontons, estacades, carrelets, passerelles piétonnes,...) que sur la nature des activités d’entretien et d’exploitation des berges.
- La protection réglementaire de ce biotope, telle que résultant d’un tel arrêté qui serait d’ailleurs le premier en France concernant une ville importante, pourra être utilement complétée par une convention avec le Grand Port Maritime de Bordeaux relative à la gestion et à la protection de la biodiversité dans la zone délimitée par l’arrêté de biotope.
- Conformément aux orientations de l’Agenda 21, certains espaces sensibles seront protégés dans le but de développer leur rôle de réserve biologique.
- Il est envisagé par ailleurs de traiter certains sites pollués le long de la Garonne par des méthodes de phytoremédiation, après diagnostic et étude préalable de faisabilité.
- Sur la rive droite, la réalisation du Parc aux angéliques sera poursuivie en cohérence avec la programmation des opérations d’aménagement (OIN et CUB). Il s’agit bien entendu en premier lieu de réaliser les travaux de la seconde tranche de ce parc, en cohérence avec la programmation de la ZAC Bastide Niel.

Poursuivre la réalisation de la trame verte en cœur d’agglomération

- Le projet urbain Bordeaux 2030 est un projet de ville durable dans lequel les espaces verts ont toute leur place. Les objectifs de continuité verte et de création de jardins de quartier et d'espaces de proximité seront bien entendu inscrits dans les cahiers des charges de toutes les opérations d'aménagement.
- La création d'espaces verts dans les quartiers qui en sont dépourvus a contribué depuis dix ans à l'amélioration de la qualité de vie des bordelais. Cet effort sera poursuivi. Fin 2013, l'objectif doit être qu'aucun bordelais n'habite à plus de 500 mètres d'un jardin public.
- Enfin une étude sera menée aux fins de proposer l'introduction dans la révision du PLU de nouvelles parcelles protégées au sens de l'article L 123-1-7 du code de l'urbanisme (jardins de maisons bourgeoises, jardins d'édifices religieux, jardins de cœur d'îlot).

Œuvrer pour une réintroduction d'une agriculture maraîchère en ville

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié en 2010, en accord avec la Ville, une mission exploratoire à Monsieur Quévremont, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, visant à examiner les conditions d'une réintroduction d'une agriculture maraîchère sur le territoire de la Communauté Urbaine. Pour sa part, la ville de Bordeaux étudie la possibilité d'affecter à l'agriculture maraîchère (bio ou raisonnée) des parcelles lui appartenant à l'est du parc floral. Un diagnostic de la qualité des sols est en cours et des contacts sont engagés avec les organismes professionnels pour examiner la faisabilité de cette réintroduction. L'objectif est de rapprocher les citoyens des sites de production agricole et de faciliter ainsi la création de circuits courts de distribution de produits alimentaires de qualité.

Généraliser la gestion écologique des espaces verts

Beaucoup de progrès ont été réalisés ces dernières années en matière de prise en compte des préoccupations environnementales dans la gestion des espaces verts. Il apparaît indispensable de donner de la cohérence à l'ensemble, de vérifier le bien fondé des actions et de placer le tout dans une démarche qui conduise à une amélioration constante et mesurable.

- Des démarches sont engagées pour l'obtention en 2011 de la certification ISO 14001 pour le service assuré par la Direction des parcs et jardins. Bordeaux devrait être ainsi la seconde grande ville française après Lyon à disposer de cette certification.
- De même, est visée la labellisation EVE pour six jardins supplémentaires en 2011. L'objectif visé est d'amener tous les espaces verts à un standard de qualité environnementale équivalent à ce label.
- En matière de gestion de l'eau, la priorité est maintenant de diminuer le recours à l'utilisation des nappes aquifères profondes (représentant encore 73% de la consommation résiduelle des parcs et jardins) : meilleure gestion des eaux pluviales, forages dans les nappes superficielles, installation de stations de pompage et de filtration.
- En matière de biodiversité, le champ des inventaires naturalistes sera étendu et la compétence du comité scientifique du bois de Bordeaux sera élargie. Il est important que la Ville puisse disposer de mesures objectives sur l'évolution de la biodiversité et de préconisations d'actions prioritaires à mener pour en assurer la préservation, voire le développement.

Mieux éduquer, communiquer, sensibiliser

- Il s'agit tout d'abord de continuer à répondre rapidement à toutes les demandes formulées par des enseignants, visant à créer des « jardins pédagogiques » dans les écoles bordelaises.
- Une charte du jardinier amateur respectueux de l'environnement sera éditée en 2011, ce qui correspond à une suggestion formulée dans le cadre des ateliers de fabrique Agenda 21.
- Enfin la maison écocitoyenne, le jardin botanique et la maison du jardinier se coordonneront étroitement, dans le cadre d'une mise en réseau tendant à renforcer l'efficacité des informations fournies et des animations réalisées sur le thème des espaces verts et de la biodiversité.

Faire du citoyen un acteur de la ville verte

- Les jardins familiaux et les jardins partagés sont très appréciés des bordelais, car ils constituent des lieux de rencontre et de solidarité exceptionnellement vivants et riches. On pourrait à ce titre les qualifier de « jardins du partage ». Ils seront développés, l'objectif étant d'en livrer cinq à six par an.
- Parallèlement à la suppression programmée des désherbants chimiques dans les rues, la Ville continuera d'encourager les initiatives de végétalisation collective de l'espace public et de solliciter l'appui de la communauté urbaine en conséquence.

Ce qui est en jeu dans ce programme d'actions, c'est finalement la constitution progressive d'un **grand parc naturel et écologique de cœur d'agglomération**.

Le développement et le confortement d'une charpente paysagère s'appuyant sur la géographie (trames verte et bleue) et reliant progressivement les principaux espaces verts de la Ville permettront ainsi de valoriser mutuellement espaces urbanisés et espaces naturels, de faciliter le développement de la biodiversité et d'accroître la qualité de vie des Bordelaises et des Bordelais.

COMMUNICATION SUR LES ESPACES VERTS ET LA BIODIVERSITÉ à bordeaux –

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais demander à ce qu'on passe quelques images en illustration de mes propos.

Je vais essayer d'être brève. Je ne vais pas relire la communication qui vous a été adressée il y a quelques jours.

Nous avons souhaité vous proposer cette communication aujourd'hui pour marquer l'Année Internationale de la Biodiversité en 2010 qui a été décrétée comme telle par l'ONU pour alerter l'opinion public sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité.

A cet égard, nous avons organisé de nombreux événements dont l'exposition « Biodiversité, Attention Fragile » au Jardin Botanique qui a accueilli jusqu'ici près de 11.000 visiteurs.

Il y a eu il y a quelques semaines la conférence de Nagoya au Japon, qui s'est traduite par des avancées assez significatives avec l'adoption d'un plan stratégique à l'horizon 2020 auquel ont adhéré 193 signataires - malheureusement pas les Etats-Unis - pour la préservation de la biodiversité et la mobilisation de ressources financières de façon assez conséquente.

Il y a eu au préalable le Grenelle de l'Environnement avec des objectifs qui sont en parfaite cohérence avec principalement notre Agenda 21.

Donc nous souhaitons aujourd'hui vous présenter le chemin que nous avons parcouru depuis 2001, depuis un peu moins de 10 ans, et également mettre l'accent sur les principales orientations de notre politique pour les trois prochaines années.

Les étapes fondatrices : cela a d'abord été une politique volontariste dès l'instauration du plan vert en 2001, puis un certain nombre de documents de cadrage : la charte des paysages, la charte municipale d'écologie urbaine, l'Agenda 21 et son plan climat énergie territorial, complété par le projet urbain 2030, et enfin le projet social n° 3, tout cela étant très imbriqué avec des avancées constantes et un volontarisme affirmé au cours des démarches.

Qu'avons-nous fait en 10 ans ?

D'abord on dispose d'atouts naturels assez extraordinaires. On qualifie souvent Bordeaux de ville de pierre, mais c'est aussi une ville d'eau. On ne sait pas assez que 12% du territoire sont recouverts d'eau.

C'est également « une ville verte », si je puis m'exprimer ainsi, puisque nous avons près de 10% de nos espaces en espaces naturels, en parcs et jardins gérés par nos services municipaux.

Qu'avons-nous fait en 10 ans ?

Nous avons créé 33 hectares concernant des grands jardins : 18 hectares à l'échelle de grands jardins d'agglomération. Je pense en particulier à tout ce qui tourne autour de l'aménagement des deux rives, tant rive gauche que rive droite.

Nous n'avons pas oublié nos quartiers puisque nous avons densifié l'offre de proximité avec la création de 12 hectares de jardins de proximité ou de petits squares, sans parler des jardins familiaux dont nous ferons état tout à l'heure.

Nous avons également créé 23 hectares en accompagnement de voiries : bien sûr le tramway, mais pas seulement, avec toutes les zones d'aménagement.

Au total, la Ville en moins de 10 ans a créé 56 hectares de surfaces nouvelles ce qui est quand même extrêmement conséquent quand on le compare à un certain nombre de villes. A titre de comparaison on peut citer la Ville de Lyon qui a créé sur la même période 20 hectares.

Nous avons également réhabilité 48 hectares, là aussi à l'échelle d'un certain nombre de parcs urbains un peu historiques. Vous voyez sur cette image le Parc Bordelais et le Jardin Public dont les travaux de restauration se poursuivent aujourd'hui.

Egalement la réhabilitation d'un bon nombre de jardins requalifiés dans nos quartiers.

Au total sur moins de 10 ans, 13% d'espaces requalifiés.

Tout cela est fait grâce au travail de nos jardiniers et de l'ensemble des trois directions qui sont parties prenantes de cette politique. Je voudrais, avec Constance Mollat, féliciter le travail des équipes puisque ce sont eux les artisans de cette politique, Monsieur le Maire, que vous avez impulsée et que nous mettons en place depuis quelques années.

Un travail très « quantitatif », vous voyez quelques chiffres : 45.000 arbres qui sont gérés, 14.000 arbres plantés depuis une dizaine d'années, 415.000 végétaux plantés par an. Donc c'est un travail énorme.

Et surtout, cela a déjà été évoqué dans le cadre de l'Agenda 21 et de ses avancées, une gestion environnementale exemplaire.

Dans le domaine de l'eau, vous connaissez les chiffres par cœur, on les a déjà évoqués, mais la baisse est vraiment spectaculaire. Je ne connais pas de villes qui ont des résultats aussi favorables que les nôtres en la matière.

Cela ne veut pas dire que rien ne reste à faire. Nous avons un sérieux travail à poursuivre notamment pour amenuiser le captage de la ressource en eau dans les nappes profondes, nous le savons, nous nous y employons.

Et l'évolution des quantités d'herbicides utilisés dans nos parcs et jardins puisque vous voyez qu'on est arrivé à zéro dès le mois d'octobre de l'année 2009.

Egalement dans le bilan le souci de préservation de la biodiversité. Là aussi énormément de choses ont été faites et sont faites au fil de ces années, et accentuées au cours de ces deux ou trois dernières années : des abris pour la faune dont vous avez un exemple ici sur cette photo. Sachez que nous en avons 190 aujourd'hui dans nos parcs et jardins et au bois de Bordeaux.

Nous avons également le souci d'avoir une gestion extensive agropastorales. Là sur cette autre photo c'est l'exemple des prairies humides au Parc Floral.

Nous avons réintroduit des races animales qui étaient en voie de disparition avec un certain nombre de partenaires, tant au Parc Floral, au Bois de Bordeaux qu'au Parc Bordelais.

Nous avons un partenariat qui marche très bien, que nous avons instauré depuis juillet 2009 avec la LPO, la Ligue de Protection des Oiseaux, avec les oiseaux nicheurs.

Nous avons également des travaux extrêmement intéressants, conséquents, avec le Comité Scientifique du Bois de Bordeaux, la Réserve Naturelle du Bois de Bruges, la Société Linnéenne de Bordeaux, le CEMAGREF, etc...

Vous avez dans la communication un certain nombre d'indicateurs qui montrent que dans les espèces patrimoniales il y a un certain nombre d'espèces qui ont pu être identifiées à

nouveau grâce à tout ce travail qui est fait à Bordeaux dans nos espaces naturels et dans nos parcs et jardins.

Nous avons dans ce bilan l'impact énorme de ce qui est fait en matière de sensibilisation et d'éducation. Je ne vais pas tout citer. Je donnerai quelques exemples :

14.000 jeunes formés en 2010. Sur cette photo vous voyez un exercice de plantation au Parc Rivière.

«Biodiversité Attention FRAGILE», c'est l'exposition que j'évoquais, qui a connu jusqu'ici un grand succès.

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité toute l'année a été marquée par un certain nombre de manifestations soit pour lesquelles nous avons été partenaires, soit que nous avons organisées, y compris les manifestations à caractère un peu scientifique.

Je fais référence par exemple à l'accueil à Bordeaux du congrès annuel de la Fédération Française du Paysage, ou encore des Journées Techniques de l'Association Francophone des jardins botaniques.

Je fais état également de notre implication dans le cadre du Grenelle 2 sur toute la politique verte et l'adaptation de tout ce qui peut être fait en matière de biodiversité sur un plan national et local.

Je voudrais saluer également ce qui a été fait par les services avec le Lycée Horticole : le stand de la ville de Bordeaux « Mon Jardin en Ville » à la Foire Internationale de Bordeaux a reçu le trophée de la pédagogie.

Dans le bilan quelque chose qui a été fortement souligné, qui a fait l'objet d'un débat tout à fait intéressant lors du Forum social de samedi, c'est le partage et le lien social grâce aux jardins partagés.

Nous avons 6 jardins partagés qui ont été créés au cours de ces dernières années. Nous avons multiplié ces créations. Là vous voyez un exemple d'un jardin qui a été ouvert en avril 2008, le Clos Seurin, place des Martyrs de la Résistance. Là vous voyez le dernier en date inauguré par Monsieur le Maire en septembre dernier, le jardin partagé Pré Vert, dans le secteur Carle Vernet.

Ces jardins partagés ont vocation à créer du lien social, de l'intergénérationnel, de l'animation dans les quartiers, avec une dimension pédagogique sur la culture écologique de ces espaces.

Notre souci est également d'avoir des espaces en auto-production qui soient favorables à l'insertion. C'est ce qu'on appelle plutôt les jardins familiaux. Là vous avez l'exemple des jardins familiaux aux Aubiers qui marchent très bien, que nous avons beaucoup développés. Il y a également ceux de Bacalan.

Sur l'image d'à côté nous avons un jardin avec le relais Martin Videau qui est animé par nos jardiniers qui se met en place aujourd'hui.

La qualité des réalisations de nos équipes nous a permis d'avoir une labellisation EVE, c'est-à-dire Espace Vert Ecologique. Nous en avons eu 6 dès le mois de juillet. Nous en

aurons 6 à nouveau l'année prochaine. Nous sommes une des rares villes qui a réussi à obtenir ce label à ce jour.

Les rubans du développement durable, nous en avons parlé tout à l'heure. Vous avez ici sur cette image, mention de cette labellisation qui est une vraie labellisation.

Dans le plan d'action, il y a toute la confortation des espaces naturels des berges.

Le projet de l'arrêté de biotope va nous permettre de pouvoir favoriser le développement de deux plantes typiquement locales et qui sont menacées aujourd'hui.

Il s'agit également de pouvoir instaurer dans l'avenir des méthodes de phytoremédiation pour la dépollution de sols ou des eaux, c'est-à-dire à base de plantes notamment.

Donc on va expérimenter un certain nombre de procédés.

Nous souhaitons poursuivre l'aménagement du Parc aux angéliques. Il est prévu à très court terme, dès 2011, 17.000 m² en cohérence avec la programmation de la ZAC Bastide-Niel.

Comme l'évoquait Monsieur le Maire tout à l'heure, l'engagement fort que nous prenons c'est d'arriver fin 2013 à n'avoir aucun Bordelais qui soit à plus de 500 mètres d'un espace vert. Sur cette carte les zones en blanc sont les zones qui ne sont pas couvertes aujourd'hui par un espace vert public à moins de 500 mètres des habitants. Mais quand on regarde le détail de ce qui est prévu en 2011 / 2012 / 2013, on est à peu près sûr que l'ensemble du territoire sera recouvert.

Je ne vais pas vous donner tous les exemples. il y a le projet des Bassins à Flots avec le plan d'aménagement Michelin où les problématiques espaces verts et biodiversité seront très bien prises en compte.

Il y a le parc public de 4,5 ha et 800 arbres qui sont prévus dans le cadre du premier éco-quartier sur Bordeaux-Lac, le quartier Ginko.

Rive droite il y a également tout un tas de choses qui sont prévues.

Il y a près du secteur de l'OIN à Bordeaux-Sud tout ce qui va être fait dans le cadre de ce périmètre.

On pourrait multiplier les exemples, mais normalement tout devrait être couvert à l'horizon fin 2013.

Les grands enjeux pour les trois années à venir également c'est d'œuvrer pour une réintroduction d'une agriculture maraîchère en ville. Vous savez que la CUB avec la Ville de Bordeaux a confié une mission à M. Quévremont sur ce sujet. Ça n'a pas empêché la Ville depuis déjà un an et demi de travailler sur ces questions.

Aujourd'hui nous sommes en train de faire une étude de diagnostic sur la qualité des sols sur un certain nombre de parcelles qui nous appartiennent à l'est du Parc Floral. Nous avons déjà établi des contacts avec des professionnels, avec la Chambre d'Agriculture, etc., pour voir dans quelles conditions nous pourrions nous aussi réintroduire une agriculture maraîchère en ville, maraîchère bio, ou avec des pratiques culturales écologiques.

Sans parler de la délibération qu'on prendra tout à l'heure pour instaurer les premiers Marchés de Producteurs de Pays à Bordeaux, et la poursuite de la promotion des AMAP.

Enfin généralisation de la gestion écologique des espaces verts. Nous sommes dans une démarche qu'on avait entamée en avril 2009 pour l'obtention de la certification ISO 14001 pour le service assuré par la Direction des parcs et jardins, pour vérifier le bien fondé des actions et placer le tout dans une démarche qui conduise à une amélioration constante et mesurable.

On aura un audit blanc prévu pour la fin de l'année 2010, et nous espérons cette certification pour l'année 2011, ce qui nous placerait après Lyon comme étant la deuxième ville à obtenir une certification de cette nature.

On voulait vous présenter la carte vitale, je suis désolée, je ne sais pas pourquoi elle ne figure pas sur l'écran, ce qui est très dommage parce que c'est vraiment une innovation.

Nous avons développé une carte qui est comme une carte vitale de santé, c'est la carte de santé de l'arbre. C'est un travail absolument énorme de recensement avec un repérage de l'ensemble des arbres, il y en a 45.000, donc vous voyez le temps que ça prend, qui permet de géolocaliser les arbres, qui permet de donner l'état de santé de l'arbre, qui permet de donner également l'état des entretiens qui ont été faits sur l'arbre, les interventions qui sont à faire, etc.

Donc c'est quelque chose d'exceptionnel qui fait l'objet d'un avancement qui vous sera présenté sous une forme imagée. Je suis désolée, ça n'est plus à l'écran.

Nous avons également le souci dans ce plan d'action triennal de continuer à mieux éduquer, communiquer et sensibiliser. Nous avons aujourd'hui trois maisons :

La Maison du Jardinier qui fonctionne extrêmement bien. Les résultats sur 2009 sont en très forte croissance.

Le Jardin et Botanique et la Maison Eco-citoyenne, dont je peux vous donner les premiers chiffres puisque nous avons un tableau de bord mensuel depuis son ouverture. Sans compter les 4 jours de festivités du 7 au 10 octobre, nous avons fait 7.643 entrées à ce jour, ce qui est considérable, avec surtout un programme d'animations et de réservation très dense pour les semaines et les mois à venir.

Nous souhaitons mettre ces trois maisons en réseau et avoir une politique de sensibilisation encore plus importante en lien avec les nombreuses associations avec lesquelles nous travaillons.

Toujours dans ce contexte nous souhaitons rendre visibles un certain nombre d'opérations que nous faisons. Par exemple, par rapport aux enfants rien ne vaut un lâcher de coccinelles dans une école pour pouvoir leur expliquer les gestes que nous faisons et à quoi ça sert. Nous souhaitons continuer cette démarche.

Egalement, c'était une préconisation liée à la concertation de l'Agenda 21, dans le cadre des ateliers de fabrique nous sommes en train de travailler sur une charte du jardinier amateur de façon à donner les moyens et l'envie à tous les Bordelais qui ont un jardin privé ou qui jardinent dans les jardins partagés d'avoir les clés et les gestes écologiques les plus utiles, les mieux pensés. On va faire valider cela dans le cadre d'une concertation dans les semaines à venir.

Et nous poursuivons la politique de développement des jardins ou des bacs à jardins dans les écoles, qui s'appuie sur des projets pédagogiques.

Enfin les ruchers. Nous avons, sachez-le, 14 ruchers à Bordeaux depuis déjà quelque temps. Les derniers installés sont ceux qui sont installés sur la Maison Eco-citoyenne. Nous aussi à Bordeaux nous produisons le miel de nos abeilles qui sont nos sentinelles de l'environnement. Ce miel est produit par le Rucher Ecole de Bordeaux-Cestas qui travaille avec nous et fait des animations au Parc Bordelais.

Nous avons également 113 nichoirs à Bordeaux. Là aussi un très fort développement.

Dernière image. Nous souhaitons, c'est le 6^{ème} axe de ces orientations, faire du citoyen un acteur de la ville verte en multipliant les jardins partagés qui sont conçus avec la population, avec les résidants, avec les associations, avec des animations nombreuses.

Au Parc Rivière il y en aura un sur lequel nous travaillons qui devrait s'ouvrir au printemps prochain.

Nous avons une dizaine de projets de jardins partagés en cours aujourd'hui qui vont nous occuper pour les mois et les années à venir.

Et nous avons également une végétalisation d'un certain nombre de rues. Il y en a 4 aujourd'hui. Ce sont des projets qui se multiplient.

Nous souhaitons poursuivre dans ce sens-là.

M. LE MAIRE. -

Merci chère Anne et bravo pour votre engagement de tous les instants avec beaucoup de conviction, beaucoup de dévouement et beaucoup d'efficacité.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Je voudrais aussi saluer l'action de nos services Jardins et Espaces Verts qui sont d'abord d'excellents professionnels et qui ensuite mettent dans leur métier beaucoup d'amour et beaucoup de foi. Je crois qu'on peut vraiment les féliciter pour leur travail.

Qui souhaite s'exprimer sur cette communication ?

Mme NOËL

MME NOËL. -

Je vais faire court. Je ne dirai pas que Mme WALRYCK nous a à l'usure, mais enfin pas loin.

(Brouhaha)

MME NOËL. -

D'abord pour rappeler que cette communication sur la biodiversité s'inscrit dans un contexte international qui est quand même bien peu réjouissant sur l'avenir de ladite biodiversité.

Par ailleurs nous nous situons aussi dans un contexte national de profond recul de l'écologie.

Un détricotage du Grenelle que l'on constate tous les jours.

Un projet de loi de finances 2011 qui est très loin du « new deal » écologique qu'on nous avait promis, qui se caractérise par bien peu de souffle environnemental. Je ne vais pas partir sur un long déroulé national, mais on pourrait citer quelques exemples :

Un crédit d'impôt toujours raboté pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Des budgets très fortement en baisse pour toutes les associations environnementales qui ne savent vraiment plus comment fonctionner.

Une baisse de la prime pour le bonus / malus écologique au prétexte, semble t-il, qu'il fonctionne trop bien et qu'il y aurait surchauffe. Donc dès l'instant où on commence à dépenser un peu d'argent il faut s'arrêter assez vite.

Concernant le problème de la recherche sur la biodiversité je dirai simplement qu'on vient encore de mettre un coup de sabre en privant le secteur de la recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources d'environ 4 millions d'euros. C'est quand même assez pitoyable quand on lance parallèlement soi-disant un grand chantier de la création de la trame verte et bleue. Et je pense que dans le même temps pénaliser ainsi la recherche sur la gestion des milieux naturels frôle à mon avis quasi l'irresponsabilité.

Pour ce qui concerne Bordeaux nous avons eu beaucoup de chiffres. Je dirai même que c'est une vision assez comptable de la biodiversité.

Vous nous avez rappelé des atouts en venant particulièrement par exemple le fait qu'il y avait beaucoup d'eau. Vous m'excuserez, mais en la matière je sais que c'est Jacques Chaban-Delmas qui a creusé le lac, mais sinon notre responsabilité sur la présence de 12% d'eau est quand même assez faible. C'est une petite ironie puisque nous avons le bleu et le vert.

Pour le vert vous nous rappelez le nombre d'espaces en espaces verts : 388 ha. Je ne vais pas me lancer dans les chiffres mais enfin vous indiquez qu'on a créé 33 ha en 10 ans, beaucoup plus que la Ville de Lyon qui n'en a fait que 20. Je vous rappelle que la Ville de Lyon a engagé une politique en direction des espaces verts depuis maintenant plus de 20 ans, donc peut-être qu'effectivement elle en fait moins maintenant.

388 ha à Bordeaux. A Montpellier pour donner un seul chiffre il y en a 741, donc presque le double.

Nous avons une moyenne de 15 m² par habitant. Je vous rappelle que la moyenne européenne est de 16 m² par habitant. Nous sommes donc au-dessous de cette moyenne.

Nous n'allons pas lancer une guerre des chiffres parce que vous allez me répondre qu'il y a des espaces privés, etc., etc., mais à trop aller dans les données chiffrées on finit par ne plus dire grand-chose.

Concernant le plan d'actions vous pointez la volonté de faire passer un arrêté de biotope. Bon. Je m'en félicite. Nous verrons si les services de l'Etat vont dans cette direction. Cet

arrêté de biotope, j'imagine, concerne la Garonne et ses berges. C'est bien qu'un arrêté de biotope se superpose à un classement Natura 2000, mais nous avons déjà des protections instaurées sur la Garonne et ses berges, donc je pense qu'il s'agit surtout de travailler à la mise en place d'un document d'objectif dans le cadre de Natura 2000 pour précisément avoir une bonne gestion de ces berges.

Par contre je me permets une remarque qui me paraît tout à fait importante c'est que dans le même temps que vous évoquez ce classement, vous oubliez de dire que vous avez fait disparaître quelque chose qui existe déjà, qui fait l'objet d'un inventaire particulier souligné par tous les services, qui est le classement en zone ZNIEFF qu'on oublie un peu trop souvent mais qui sont des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Donc ce sont des protections importantes.

Il y a une charte des paysages, vous l'avez évoquée, qui a été établie en 2006. Je me suis amusée à un petit exercice intéressant. Je suis retournée voir cette charte des paysages. Je vais vous la montrer, je n'y résiste pas, c'est un plaisir. Il est donc préconisé de retrouver au Nord de Bordeaux la trame bocagère orientée Est / Ouest. Vous avez un magnifique dessin. Vous ne pouvez pas le voir mais on vous fera passer le document. Cette trame bocagère se trouve ici. On le voit bien. C'est tout vert. Il y a une jolie trame boisée. C'est magnifique. Et donc là j'ai pointé d'un coup de stylo le projet de stade qui se trouve harmonieusement installé dans cette magnifique trame bocagère.

Donc je pense qu'avant de poser des arrêtés de biotope qui à mon avis vont être un peu superfétatoires, on pourrait s'attacher d'abord à la protection de nos espaces. Et lorsque l'on commet des documents intéressants comme la charte des paysages, la respecter.

D'ailleurs, je fais une petite incidente. Vous avez parlé ensuite de l'agriculture que vous souhaitez voir être développée. Si j'ai bien compris c'est dans le même secteur. Soyez vigilants à ce que le traitement de la pelouse du stade ne vienne pas polluer les terrains que vous souhaiteriez voir être dévolus à l'agriculture pour lesquels vous faites actuellement des études de sol.

Pour finir rapidement, deux mots complémentaires sur ce qui me paraît important. J'ai cité le respect de ces zones de protection. Je souhaiterais également qu'on ait une attention plus grande, vous ne l'avez pas évoqué, à la prise en compte des territoires inondables qui sont trop souvent mis à mal quand on parle d'aménagement et d'urbanisme.

Et enfin, toujours en se référant à cette charte et à d'autres documents, je pense qu'il est temps que nous nous préoccupions beaucoup plus que nous ne le faisons aujourd'hui de la question de l'imperméabilisation toujours plus importante des sols dans les aménagements publics.

Vous savez à quel point cette question de l'imperméabilisation est importante et grave puisque c'est elle qui génère tous les problèmes d'inondation que nous voyons aujourd'hui un peu partout dans nos programmes d'habitat récents.

J'ai envie de prendre un seul exemple actuel en cours d'aménagement, la place des Commandos de France que vous connaissez tous. On a commencé par poser une dalle de béton bien homogène sur toute la surface de la place, puis des pavés sur la quasi intégralité de la place également, et ont été maintenus quatre ou cinq mamelons en terre dans une harmonie qui pour l'instant me laisse perplexe, qui auront vocation à être

plantés et végétalisés. Je m'interroge un peu sur l'entretien que vont devoir nécessiter ces mamelons.

En d'autres termes j'aurais préféré qu'on envisage une végétalisation plus effective de cette place, qu'elle reste un peu naturelle. On fait aujourd'hui des toits végétalisés. Je m'interroge beaucoup parce qu'on me répond toujours qu'il y a des réseaux, qu'on ne peut pas planter. On fait des points végétalisés mais on semble ne pas pouvoir planter. Donc j'ai quand même une interrogation... (interrompue)

M. LE MAIRE. -

Madame, là ça fait bien plus de cinq minutes...

MME NOËL. -

Ça fait plus de cinq minutes mais avant que j'arrive à la hauteur de l'intervention de Mme WALRYCK il s'écoulera un moment.

M. LE MAIRE. -

Mme WALRYCK est Adjointe. Ce n'est pas tout à fait pareil.

J'ai remarqué maintenant, grâce à mes fonctions nationales, qu'à l'Assemblée Nationale comme au Sénat il y a un grand compteur, et quand on a un temps de parole ça dévide. N'est-ce pas Madame la députée. Je me demande si on ne va pas faire pareil ici.

M. RESPAUD

MME NOËL. -

Je... je...

M. LE MAIRE. -

Ah vous n'avez pas terminé....

MME NOËL. -

Si. Justement je voulais vous dire que je terminais mon propos...

M. LE MAIRE. -

Alors c'est très bien. Parfait.

MME NOËL. -

Il ne me semblait pas si long. J'ai l'impression que quand ça vous dérange vous préférez qu'on écoute.

M. LE MAIRE. -

Non, mais enfin Madame quand vous nous expliquez qu'il faut végétaliser la place des Commandos de France sous laquelle il y a un parking qui est bétonné depuis 30 ans... Parfois ça fait sourire... Mais c'est comme ça.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

C'est vrai qu'on essaie de faire court, Monsieur le Maire, mais je m'aperçois que chaque fois qu'on essaie de faire court vous rallongez la longueur de vos interventions...

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Je ne vais pas mettre un bœuf sur la langue de mes adjoints pour vous permettre de vous exprimer encore plus longuement, M. RESPAUD.

Mme WALRYCK a bien fait son travail et je m'en félicite.

M. RESPAUD. -

Je constate. C'est tout. Je vais essayer d'être court et de tenir parole.

C'est parti.

M. LE MAIRE. -

Vous perdez du temps... beaucoup...

M. RESPAUD. -

Juste pour dire qu'à travers la présentation qui nous est faite il est incontestable qu'il y a eu dans la dernière décennie une prise de conscience de votre majorité sur le fait que les espaces verts par exemple devaient être équitablement répartis, ne pas se limiter à certains quartiers. En particulier sur la Bastide un effort particulier a été fait. Je crois qu'on ne peut que s'en féliciter.

Il est incontestable également qu'il y a eu une prise de conscience de vouloir sauvegarder la biodiversité. Et c'est vrai que la réaction de la population, vous vous en souvenez, suite à l'abattage de l'angélique de l'estuaire à l'occasion d'une fête du fleuve, vous a conduit à rectifier le profil des quais rive gauche. La volonté globale de la sauvegarde de la biodiversité c'est très bien. D'ailleurs, nous, nous approuvons votre proposition à l'Etat d'un arrêté de biotope sur le territoire. Je crois que c'est un élément très positif.

J'ai dit que j'allais être court donc on ne va pas reprendre tous les points qu'on aurait dû reprendre, notamment en prenant le plan vert, la charte des paysages et en les reportant à la situation d'aujourd'hui. C'est vrai que quand on le lit il y a un certain nombre d'aberrations sur le reboisement du cours de la Marne, sur un certain nombre de choses... Peu importe.

Moi je voulais juste intervenir, puisqu'on est quand même à 2013 dans le plan que vous nous présentez, sur un problème particulier, celui de l'état de cette place André Meunier.

Je veux bien que vous disiez que chaque Bordelais sera à moins de 500 m d'un espace vert, et je vois qu'à travers la carte que vous proposez vous introduisez cette place André Meunier, sinon elle ne serait pas ainsi. C'était du temps de Chaban-Delmas le poumon vert du sud de Bordeaux. Je tiens à ce que ça le reste. Moi je souhaite que ce soit des aménagements. C'est à chaque fois reporté.

Rien ne s'oppose de reporter l'amélioration très nette du massif qui est au milieu. Rien n'interdit de replanter des arbres quand ils ont été abattus et qui ne se situent pas bien entendu sur l'espace de parking qui doit avoir lieu. Rien n'interdit également de remettre des jeux pour enfants qui tiennent la route, qui ne soient pas cet amas de pauvretés auquel on assiste.

Moi je crois qu'il y a des insuffisances. C'est le point prioritaire qui devrait être le vôtre dans ces deux ans, c'est-à-dire réhabiliter cette place André Meunier, réhabiliter cet espace vert. Je crois que ce serait déjà une bonne chose. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Cette communication donne une idée de l'ambition de la Ville pour le développement et la valorisation des espaces verts de Bordeaux.

Dans le descriptif très exhaustif présenté je voudrais insister sur un élément.

Le premier élément intéressant c'est la place que vous accordez au Lycée Horticole du Haillan - ça n'a pas toujours été le cas - dans la présentation des atouts de la Ville de Bordeaux en relevant que c'est un atout un peu unique en France et que ce lycée apporte un certain nombre d'actions dans la dimension de formations qualifiantes et dans la dimension production florale. Et depuis deux ans une intervention un peu particulière en direction des publics scolaires des écoles de notre ville. Donc ça c'est plutôt un point très positif.

Par contre il me semble qu'il manque deux éléments qui sont un peu délaissés ici.

Premier élément, la place de la ferme enfantine des Aubiers dans sa dimension éducative et dans sa dimension sociale. Je rappelle que des enfants de la campagne viennent en bus pour des animations à la ferme enfantine du Lac.

Deuxième élément, c'est le rôle des classes découvertes avec nuitées dans le dispositif des classes d'environnement de la Ville de Bordeaux qui me semble aujourd'hui ne pas répondre à l'ensemble des besoins et des demandes. J'avais déjà formulé ça dans une des commissions développement durable. Il me semble que si la Ville voulait faire plus et mieux sur l'aspect éducatif, au-delà des classes vertes et du rôle important que joue aujourd'hui le jardin botanique, les classes découvertes peuvent jouer ce rôle également en permettant aux petits bordelais d'aller sur d'autres sites que la Ville de Bordeaux.

Enfin j'ai bien noté dans le débat liminaire sur les orientations budgétaires la rigueur que vous alliez donner à l'emploi municipal qui sera le sceau de votre politique en lien avec la politique nationale. Aussi, une question :

Cette rigueur-là permettra-t-elle de tenir les objectifs ambitieux de développement de l'action de la Ville sur les espaces verts, notamment de la permanence des 272 agents des Parcs et Jardins que vous avez félicités tout à l'heure, qui évidemment jouent un rôle très important, mais qui pour certains risquent de ne pas avoir la retraite remplacée ?
Merci.

M. LE MAIRE. -

Joli amalgame. Comme si on menaçait l'emploi de nos 272 agents des Parcs et Jardins. Encore un fantasme.

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Très rapidement, Monsieur le Maire. Deux questions à Mme WALRYCK.

J'ai une question par rapport aux arbres de la Ville de Bordeaux. J'ai été très intéressé par votre carte d'identité de chaque arbre. J'aurais voulu savoir comment vous allez faire pour suivre cela ?

J'ai également une interrogation. Lorsqu'on parle d'aménagement de la Ville, souvent on aménage la Ville et on coupe les arbres, donc dans la mesure où on établit des cartes d'identité je trouve bête de supprimer les arbres. Je pense notamment à la place des Commandos de France où il y avait des mûriers qui ont été coupés. Maintenant, je ne sais pas... Je pense qu'on va en mettre d'autres.

Je pense aussi au magnifique chêne qu'il y a place Ravesies, chêne centenaire. A chaque fois que je passe devant je m'inquiète du devenir de cet arbre. Donc j'ai des questions par rapport à ça.

Et Monsieur le Maire, on avait eu ce débat à l'époque sur la place de la Victoire, on vous avait dit : pourquoi ne pas mettre des arbres ? vous aviez dit : c'est normal, il y a un parking dessous. Je vous répondrai, Monsieur le Maire que les allées de Tourny ont un magnifique parking et qu'il y a de magnifiques arbres sur cette place. Donc je pense que c'est possible de mettre des arbres, même sur un parking.

Deuxième question. Mme WALRYCK je serais intéressé de connaître le nombre de Bordelais qui ont des jardins privés, parce que cela a été évoqué dans votre communication. Est-ce que vous pouvez nous donner les chiffres en termes de mètres carrés et en nombre de Bordelais qui ont un jardin privé ?

M. LE MAIRE. -

Bien. Mes chers collègues, il est 19 h 25. On poursuivra le dialogue sur tout ça. Mme WALRYCK vous apportera des réponses.

Je crois que tout ce qui a été fait depuis quelques années témoigne de notre engagement. Mais il faut aller plus loin. Il faut toujours augmenter ses performances. C'est dans cet esprit que j'envisage de poser la candidature de la Ville - puisque ce sont des villes qui sont candidates, mais peut-être pourrions-nous le faire malgré tout avec le concours de la Communauté Urbaine - au titre de Capitale Verte Européenne en 2015. Donc nous allons essayer de déposer ce dossier qui nous amènera très certainement à faire des efforts supplémentaires dans un certain nombre de domaines.

C'est une communication. Il n'y a pas de vote. On a pris note de vos questions. Mme WALRYCK poursuivra avec vous le dialogue.